

Gérardmer : le collectif Rivières propres alerte à nouveau sur la pollution de la Cleurie

Vosges Matin 19/03/2016



Des représentants du collectif « Rivières propres » se sont rendus jeudi sur les bords de la Cleurie. (Philippe Briqueleur)

GÉRARDMER

Trois représentants du collectif « Rivières propres » se sont rendus, jeudi après-midi, sur les bords de la rivière Cleurie où, au printemps 2014, ils avaient constaté une pollution aux pesticides. Devant la situation jugée « inquiétante », le collectif a réussi à obtenir du préfet des Vosges la tenue d'une table ronde avec les industriels du secteur, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les services de l'Etat, le 2 mars dernier. Deux objectifs étaient fixés : affiner la réalité des pollutions et leurs impacts sur le milieu d'une part ; examiner les possibilités d'épuration complémentaires ainsi que leur accompagnement financier, d'autre part.

Si le 1er objectif est partiellement atteint dans le sens où la question a été publiquement posée, d'autres inquiétudes sont apparues concernant la présence potentielle « d'autres pesticides dangereux voire interdits dans les tissus importés (pour lesquels il n'existe aucune réglementation), donc possibles voire très probables dans les rejets des Step ainsi que des POEA (adjuvant très toxique dans le Roundup) ». Le collectif représenté par MM. Christian Villaume de l'ASVPP (Association de sauvegarde des vallées et de prévention des pollutions), Claude Maurice (responsable Oiseaux Nature), Jean-François Fleck (Nature Environnement) dénonce « la non-action » qui a suivi la table ronde.

« Nous avons demandé des analyses complémentaires, l'AERM (Agence de l'eau) a proposé de financer ces analyses si la demande est collégiale mais les industriels ont refusé. Or la contamination augmente et on a observé une mutation de la microfaune invertébrée. On ne sait pas quelles seront les conséquences sur les humains, mais il est prouvé que des doses infinitésimales de glyphosate provquent des malformations et de l'infertilité chez le porc ».

« Notant que cette rencontre est un premier pas et qu'il faut prendre le temps de la réflexion le préfet a indiqué qu'il va faire remonter cette problématique d'absence de réglementation sur les tissus importés, mais nous souhaitons aller plus loin » disent les membres du collectif pour lesquels « le préfet, alerté sur un danger potentiel, ne peut se permettre de ne pas procéder aux recherches de substances dangereuses rejetées dans l'eau ». Le collectif va alerter les ONG et les parlementaires sur cette problématique.

De leur côté, les industriels font remarquer qu'ils respectent les normes en vigueur. Leur en donner plus et leur imposer de nouvelles obligations de traitement représente un coût supplémentaire que leurs entreprises ne pourront pas supporter sans conséquences économiques sur leurs activités.